

Niveau :	MASTER					Année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M1
Mention :	ECONOMIE APPLIQUEE					
Parcours :	Management et évaluation des organisations de santé (MEOS)					
Volume horaire étudiant :	291 h	87 h	0 h	0 h	300 h	678h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation M1	Scolarité – secrétariat pédagogique
Anne Buttard Maître de conférences ☎ 03.80.39.35.09 Anne.buttard@u-bourgogne.fr	Delphine Large Secrétaire pédagogique ☎ 03.80.39.35.48 Delphine.large@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Droit Sciences économique et politique

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

L'année M1 *Economie appliquée*, parcours *Management et Évaluation des Organisations de Santé* (M1 EA-MEOS) a pour objectif d'apporter, outre les outils d'analyse économique traditionnels, des connaissances spécifiques au champ de l'économie de la santé et des politiques sociales. L'année de M1 permet aux étudiants de comprendre les enjeux économiques actuels du système de santé, de connaître les analyses développées par les économistes de la santé, d'aborder les conditions concrètes de l'évaluation et du pilotage des organisations ou dispositifs sanitaires et médico-sociaux. A la suite du M1 EA- MEOS, les étudiants s'orientent en général en deuxième année du Master dans le parcours M2 *Management et évaluation des organisations de santé* (MEOS). Une orientation dans le parcours *Analyse des politiques publiques*, formation davantage tournée vers les métiers de la recherche, n'est toutefois pas exclue.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Le Master 2 MEOS permet d'approfondir et de consolider les compétences atteintes à l'issue du M1 EA-MEOS dans le cadre d'une année d'étude professionnalisante.

Les métiers visés par le parcours professionnel *MEOS* sont ceux des experts et des responsables des organisations ou des institutions du secteur sanitaire et médico-social

- chargé d'études d'évaluation : évaluation médico-économique des produits de santé et des nouvelles technologies, évaluation de pratiques de soins et de dispositifs organisationnels innovants, évaluation des réseaux de soins, évaluation des procédures qualité, évaluation de dispositifs de prévention en santé au travail ...

- consultant en évaluation et pilotage des organisations, élaboration et suivi d'indicateurs de pilotage, étude de faisabilité de projet...

- chargé de mission ou chef de projet pour des organismes privés ou publics, élaboration des politiques de santé, mise en place d'actions de santé, étude des besoins et de pertinence de projets, mise en place de réseaux ou maisons de santé, mise en place de plan de prévention des risques psychosociaux ...
- responsable de la démarche qualité, définition et suivi d'indicateurs de qualité et de résultats dans les organisations de formation et de santé...

L'acquisition des compétences visées par la formation peut également permettre d'accéder à des fonctions d'encadrement et de direction des structures, des entreprises ou des associations du secteur visé.

Les débouchés se situent

- dans le secteur privé (entreprises d'audit et d'expertise, laboratoires pharmaceutiques, cliniques et structures hospitalières privées, assurances maladie complémentaires, services des ressources humaines de grandes entreprises, cabinets de conseil en relations humaines et conditions de travail ...),
- dans le secteur public et semi-public (caisses d'assurance maladie, ARS, hôpitaux publics, services de l'Etat, collectivités territoriales, organismes de recherche et d'études ...),
- dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (mutuelles, associations d'aide sanitaire et sociale, associations promoteurs de projets, EHPAD, organismes de recherche et d'études, cabinets de conseil en relations humaines et conditions de travail ...) et dans les organisations internationales, non gouvernementales et humanitaires.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

La formation de master est conçue pour développer les capacités d'analyse des situations et des enjeux économiques, les compétences en traitement des données et de l'information, ainsi que l'aptitude à la mise en place de dispositifs d'action et d'évaluation.

Plus spécifiquement la spécialité *Management et évaluation des organisations de santé* du Master développe une connaissance approfondie des domaines de l'assurance maladie, de la santé, du médico-social. Les diplômés sont ainsi aptes à comprendre, à réagir et à conduire les évolutions et les nouvelles orientations dans ces domaines. A l'issue de la formation, les étudiants maîtrisent les outils et méthodes nécessaires au pilotage et à l'évaluation économique des projets et des organisations du secteur de la santé.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

L'année M1 EA-MEOS est une année de préparation aux métiers des économistes dans les domaines de la santé. Elle permet aux étudiants d'appréhender la spécificité du raisonnement économique dans ces secteurs, de connaître et comprendre leurs enjeux et leurs évolutions actuelles. Elle apporte aussi des connaissances de base en méthodes d'évaluation économique, méthodes aujourd'hui centrales dans le pilotage de ce champ.

La formation aux langues étrangères est centrée sur l'anglais et elle s'appuie sur une formation en M1 complétée par des parties de cours et des conférences assurées en anglais, par la fourniture de documents en anglais et enfin par une incitation à passer le TOEFL (Test of English as Foreign Language) ou un autre test équivalent.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ sur sélection :

L'admission des candidats est prononcée par un jury d'admission après examen du dossier de candidature et, éventuellement, un entretien. Ce dossier est composé du formulaire en ligne avec les informations personnelles et vœux de candidature, auquel seront joints : le relevé des notes du diplôme préalable à la candidature, une lettre de motivation, et un CV. Ce dernier mentionnera deux personnes pouvant être contactées.

Le jury d'admission accordera une importance particulière à :

- La validation du diplôme de Licence Mention Économie (mention prioritaire)*;

- Des résultats académiques satisfaisants et réguliers, attestant en particulier une acquisition globale des connaissances et compétences associées aux matières fondamentales de la science économique (macroéconomie, microéconomie, outils quantitatifs) ;
- L'adéquation du projet professionnel/recherche à la formation

*La validation du diplôme de Licence Mention Économie est un critère de priorité pour intégrer le M1. Toutefois d'autres diplômes (licences, formations d'ingénieur, diplômes d'écoles de commerce,...) pouvant être jugés équivalents en termes de niveau de formation et de compétences, permettent d'intégrer ce M1. La candidature devra dans ce cas montrer la cohérence du parcours et la faisabilité du suivi de la formation. Une remise à niveau pourra être demandée aux candidats admis.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

L'année M1 EA-MEOS est constituée de 9 Unités d'Enseignement :

- 4 UE fondamentales (enseignements communs aux autres parcours du M1 Economie Appliquée qui permettent aux étudiants de consolider les fondamentaux théoriques et méthodologiques en sciences économiques, à l'exception de l'enseignement « analyse budgétaire et contrôle de gestion », non mutualisé, qui vise à doter les étudiants du parcours MEOS de connaissances fondamentales en pilotage des organisations).
- 3 UE d'économie appliquée à la santé et au travail qui permettent d'acquérir des connaissances spécifiques à ces champs de l'économie.
- 2 UE Insertion professionnelle qui comportent soit un stage de 2 mois qui se déroule à partir du mois d'avril, soit un mémoire d'initiation à la recherche. Un suivi méthodologique est organisé dans le cadre de cette unité et un accompagnement de l'équipe pédagogique permet d'aider l'étudiant dans ses choix d'orientation. En effet, le choix entre mémoire ou stage est une pré-orientation vers le parcours recherche dans le cas du mémoire, ou vers le master professionnel Meos dans le cas du stage.

Sur avis de la commission pédagogique, l'étudiant peut construire un parcours personnalisé à partir des cours proposés dans l'ensemble des parcours de M1. Une équivalence pour certaines UE est également possible en fonction du parcours antérieur de l'étudiant.

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :
La formation se déroule sur une année universitaire. Les enseignements s'effectuent entre la date de rentrée universitaire et la mi-mars, le stage obligatoire de deux mois minimum débutant à cette période.

SEMESTRE 1

UE-1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamentaux 1	Institutions et politiques publiques (*)	24			24	3	CT		3		3
	Histoire de la pensée économique (**)	24			24	3	CT		3		3
TOTAL UE 1		48			48	6			6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

(*) Ce cours est commun avec la mention MBFA et fait partie du tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

(**) Tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

UE-2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Analyse appliquée	Construction et analyse de données (**)		36		36	3	CT		3		3
	Analyse économique des inégalités (**)	24			24	3	CT		3		3
TOTAL UE		24	36		60	6			6		6

(**) Tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

UE-3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Santé 1	Economie de la santé I (*)	18			18	3	CT		3		3
	Environnement du système de santé	12			12	3	CT		3		3
TOTAL UE		30			30	6			6		6

(*) Cours commun aux parcours APP et MEOS au sein de la mention

UE-4	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Evaluation	Evaluation en santé	24			24	3	CT		3		3
	Introduction à l'évaluation des politiques publiques (*)	24			24	3	CT		3		3
TOTAL UE		48			48	6			6		6

(*) Cours commun aux parcours APP et MEOS au sein de la mention

UE-5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Professionnalisation	Anglais (**)		24		24	3	CT		3		3
	Analyse du secteur professionnel et recherche de stage ou dossier thématique avec analyse documentaire (**)		15		15	3	CT		3		3
TOTAL UE			39		39	6			6		6

(**) Tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

TOTAL S1		150	75		225	30					30
-----------------	--	------------	-----------	--	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

SEMESTRE 2

UE-1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamentaux 2	Théorie des contrats et des incitations (**)	24			24	3	CT		3		3
	Analyse budgétaire et contrôle de gestion	20	-	-	20	3	CT		3		3
TOTAL UE		44			44	6			6		6

(**) Tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

UE-2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils et applications	Econométrie, Estimation de modèles structurels (**)	16	12		28	3	CT		3		3
	Stratégie industrielle (**)	18			18	1,5			1,5		1,5
	Economie de l'innovation (**)	18			18	1,5	CT		1,5		1,5
TOTAL UE		52			64	6			6		6

(**) Tronc commun M1 des parcours APP, EGT et MEOS de la mention

UE-3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Santé 2	Economie de la santé II	15			15	2	CT		2		2
	Innovation en Santé	15			15	2	CT		2		2
	Droit de la protection sociale (*)	15			15	2	CT		2		2
TOTAL UE		45			45	6			6		6

(*) Cours commun avec la formation AES

UE-4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Insertion professionnelle (orientation professionnelle)	Stage (2 mois minimum) ^(a)					12	Rapport et soutenance		12		12
Insertion professionnelle (orientation recherche)	Mémoire					12	Mémoire et soutenance		12		12
TOTAL UE						12			12		12

TOTAL S2		141	12		153	30					30
-----------------	--	------------	-----------	--	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

TOTAL S1+S2		291	87		378	60					60
--------------------	--	------------	-----------	--	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

(a) Le stage se déroule sur une période effective de 2 mois, soit pour un volume horaire global équivalent à environ 300 heures (35 heures par semaine). Le stage se déroule dans un organisme professionnel qui donne lieu à un rapport ou dans un organisme de recherche et donne lieu à un mémoire.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Sessions d'examen**

Pour chaque matière et Unité d'Enseignement (UE), deux sessions d'examens sont organisées. Les étudiants ajournés à la première session doivent repasser les matières pour lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10/20 dans les UE non capitalisées.

Les épreuves peuvent être écrites ou orales, et les modalités peuvent être différentes à la première et à la seconde session.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

● **Redoublement**

Le redoublement est soumis à l'avis du jury d'année. L'étudiant autorisé à redoubler déposera son dossier qui sera examiné selon la procédure de sélection précitée.